attiré l'attention sur le fait que les troupes allemandes, l'hiver venu, occuperaient telles positions qui seraient jugées les plus favorables eu égard à la mauvaise saison, et que cette mesure entraînerait sur certains points une avance ou un repli.

L'exécution de cette rectification purement tactique du front de l'Est est en cours.

Il semble, constate-t-on à Berlin, que les Soviets viennent seulement de se rendre compte qu'il s'agit de mesures allemandes dans le cadre cité plus haut.

Certains replis ont pu être jugés opportuns pour des raisons tactiques, mais il ne s'est agi ni d'une retraite des Allemands ni d'une avance des Soviets dans le sens des affirmations moscovites.

Les positions militaires et les usines de Leningrade bombardées par l'artillerie lourde

Berlin, 13 décembre. — L'artillerie lourde de l'armée a poursuivi avec succès le bombardement d'objectifs militaires de Leningrade. Les chantiers navals de la Baltique qui, depuis l'encerclement avaient déjà été exposés à diverses reprises au feu de l'artillerie allemande et dont les installations ont subi de sérieux dommages ont, une fois de plus, été touchés. Pendant un certain temps, elles seront inutilisables.

Les usines Vorochilov ont aussi été bombardées. Elles ne travaillent plus que partiellement, de même que les autres nombreuses fabriques de Leningrade, étant donné qu'une grande partie des installations ont déjà été détruites.

Le bâtiment de ligne bolcheviste « Marat », mouillé dans le port de Cronstadt, qui n'est plus guère en mesure de manœuvrer a de nouveau été touché à plusieurs reprises.

Le commandant en chef de l'armée allemande a passé en revue les volontaires français

Bruxelles, 14 décembre. — *La « Légion des volontaires français contre le bolchevisme » a occupé ses positions sur le front de l'Est. Le correspondant de guerre Heribert von Hauth décrit ainsi leur entrée en ligne :*

Il y a deux tours après de violents combats, le front de défense a été établi ici. Les soldats allemands dans ce secteur du front central, face à Moscou, ont été relevés par les volontaires français.

Le légionnaire français, qui est avant tout conscient de la signification politique de sa tâche, est lié au soldat allemand par la camaraderie qui unit tous les combattants du plus formidable des fronts de guerre. Le commandant de la division dans les rangs de laquelle la légion a été incorporée, avait déjà salué fraternellement les légionnaires. Il y a deux tours, aussitôt après leur arrivée à la division, et leur avait affirmé qu'ils prendraient part à la phase finale de la lutte contre les bolchevistes qui devant Moscou, offraient encore une dernière résistance désespérée.

L'ordre du jour du général commandant d'un corps d'armée adressé à la Légion française disait entre autres :

« L'Europe se réveille et s'unit pour lutter contre l'ennemi de tout droit des gens et de toute civilisation. Vous, Français, les premiers volontaires qui vous êtes précipités sur le front de combat européen, vous êtes devenus les pionniers de votre nation, les premiers qui aient reconnu que l'Europe peut vivre en paix, en bonne intelligence et dans l'aisance, mais qu'il faut d'abord que le bolchevisme soit mort. Nous nous sommes mis en guerre pour le détruire. Vous êtes venus à nos côtés. Camarades à la vie et à la mort, je vous souhaite la bienvenue. »

Le tour de l'entrée en ligne, alors que les compagnies se rendaient à leur position, le commandant en chef de l'armée se trouvait là. Une compagnie d'honneur était alignée. Des commandements français retentissaient dans le matin d'hiver tandis que les flocons de neige descendaient du ciel gris. Les volontaires présentèrent les armes et, pour la première fois, le drapeau tricolore se déploya sur le front de l'Est. Les fanfares retentirent. Après l'appel fait par le commandant de la Légion, le colonel Labonne, le généralfeldmaréchal allemand passa les troupes en revue. Il leur adressa ensuite une courte allocution. Il rappela que sur ce terrain, des soldats français et allemands avaient déjà combattu sous le commandement du grand empereur des Français. Le champ de bataille historique de Borodino n'est pas loin, où de nombreux monuments rappellent encore ces luttes violentes.

Après cette allocution, les légionnaires se mirent en marche vers leur position. Ils sont les représentants de leur nation qui, après la défaite, commence à comprendre qu'elle doit prendre part à la bataille qui décidera du sort des peuples européens pour conserver sa place dans la nouvelle Europe naissante.

Dans leur pays, ils se sont déjà dressés en grande partie contre le bolchevisme. Ils veulent maintenant apporter leur énergie à combattre en soldats puisque la lutte est entrée dans le domaine militaire.

Le colonel Labonne est à leur tête. Depuis sa jeunesse cet officier âgé de plus de 60 ans est soldat. Sous la casquette « feldgrau » brillent ses cheveux blancs. Ses yeux intelligents ont un regard clair et vif. Les traits du visage sont accusés. Ce soldat a servi en Asie, en Afrique et sur tous les champs de bataille. Les nombreuses distinctions qui ornent sa tunique témoignent de son énergie et de son courage.

Ses officiers et sous-officiers sont en partie jeunes, en partie vieux. Ils connaissent la loi de la guerre et possèdent assez de sens politique pour savoir ce que signifie leur entrée en ligne sur le front de l'Est pour l'avenir de leur pays.

Ces officiers, sous-officiers et soldats sont animés d'une seule pensée. Après des semaines d'instruction et de marches, ils se trouvent enfin face à l'ennemi. Cette troupe, qui est un vrai corps de volontaires, saura se défendre.

La guerre dans le Pacifique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Depuis vendredi après-midi, une bataille est en cours dans cette région. Les forces britanniques et de Tchoung-King battent en retraite dans la direction du nord.

Cinq vaisseaux de ligne ont été coulés par les Japonais depuis le début des hostilités

Tokio, 13 décembre. — Des experts estiment extrêmement lourdes les pertes globales subies par les flottes anglaise et américaine depuis l'ouverture des hostilités dans le Pacifique.

Les pertes portent sur cinq bâtiments de ligne, dont trois ont été coulés à Pearl-Harbour et deux au large de la presqu'île de Malacca, un navire ravitailleur pour avions, un sous-marin coulé avec certitude, un navire porte-avions probablement coulé, trois petits navires de guerre et deux autres navires coulés.

En outre, quatre bâtiments de ligne, trois croiseurs lourds, un sous-marin et dix navires de guerre de moindre importance ont été gravement endommagés.

Les Japonais ont gagné le premier round, reconnaît la radio anglaise

Stocknolm, 13 décembre. — Un speaker de la radio anglaise a déclaré :

« Nous devons reconnaître que les Japonais ont gagné le premier round dans le Pacifique. Dans la presqu'île de Malacca, les attaques exécutées à l'improviste leur ont permis de réaliser quelques progrès. Nous subissons encore les effets de la perte de nos deux navires de guerre. Nous savons que nous avons affaire à un ennemi implacable. »

La guerre sera probablement longue, a déclaré le général Tojo

Tokio, 13 décembre. — Le général Tojo, président du conseil, a déclaré que la guerre durerait probablement longtemps et que l'opinion publique devait compter sur certaines privations.

Dans ces conditions, il importe d'appliquer strictement et sans retard les prescriptions prévues contre les éléments radicaux qui tentent de jeter le trouble parmi la population en agissant contre la politique nationale ou en diffusant des rumeurs par écrit et par la parole.

Depuis vingt ans, le Japon prévoyait la guerre contre les Etats-Unis et l'Angleterre

Berlin, 13 décembre. — Devant les représentants de la presse allemande, le capitaine de marine Yokoi, attaché naval du Japon à Berlin, a fait une conférence sur le thème : « La marine japonaise ».

Il a déclaré que depuis plus de vingt ans, le Japon avait prévu la guerre avec l'Angleterre ou les Etats-Unis. Il a travaillé jour et nuit, car un conflit sur mer se décide toujours pendant la première demi-heure.

C'est un principe fondamental de la stratégie ennemie de lutter avec une grande supériorité contre de faibles forces. C'est pourquoi, à la conférence de Washington et, plus tard, à celle de Londres, on a obligé le Japon à une forte limitation de sa flotte. On a envisagé, au Japon, comment, malgré un rapport de trois à dix entre l'Amérique et l'Angleterre, on pourrait obtenir la victoire et on en est arrivé à la conviction que cette différence ne pouvait être comblée que par le moral et l'exercice.

Ces exercices, qui ont été poursuivis jour et nuit, et qui avaient le caractère de batailles véritables, ont coûté la vie à de nombreux officiers et soldats.

La marine japonaise a toujours eu les yeux tournés vers le Pacifique et s'est toujours préparée à combattre son véritable ennemi. La campagne contre Tchang Kai chek a été pour elle une source d'expériences fructueuses en sorte que ses attaques dans le Pacifique n'ont pas dû être accomplies par des aviateurs inexpérimentés.

Aussi bien dans l'aviation que dans la marine, la maîtrise a été acquise par l'exercice.

LES ETATS-UNIS REDOUTENT DES ATTAQUES AERIENNES

La premiere alerte a été donnée à Washington

Vichy, 13 décembre. — L'alerte aérienne a été donnée à San-Francisco et pour la première fois, à Washington.

Le brusque coup porté contre Hawaï et les informations signalant des avions japonais au-dessus de la côte ouest du continent américain lui-même ont déterminé la capitale américaine et les autres villes des Etats-Unis à accentuer les mesures de précaution.

Dans tout le pays, l'organisation de la défense anti-aérienne est activement poussée. Des plans sont à l'étude en vue de l'évacuation éventuelle des femmes et des enfants habitant les grandes agglomérations.

Les journaux publient des avertissements destinés à prévenir la panique.

Le recrutement des volontaires se poursuit pour les besoins de la défense passive.

A Washington, des sentinelles, qui portent le casque d'acier, sont postées devant les principaux services administratifs. Les projecteurs qui illuminaient le dôme du Capitole ont été éteints.

Echange de télégrammes

Rome, 13 décembre. — A l'occasion de la conclusion d'un traité militaire entre l'Italie, l'Allemagne et le Japon, le roi-empereur Victor-Emmanuel et le Tenno, d'une part, le Duce et M. Tojo d'autre part, ont échangé des télégrammes de sympathie.

Le Tenno a répondu par un message chaleureux au télégramme du Führer.

La Suisse se charge des intérêts allemands et américains

Berlin, 13 décembre. — La Suisse a accepté de représenter les intérêts du Reich aux Etats-Unis et inversement ceux des Etats-Unis en Allemagne.

Le général Oshima reçoit du Führer la plus haute distinction honorifique allemande

Berlin, 13 décembre. — Le général Oshima, ambassadeur du Japon à Berlin, a été reçu samedi vers midi, en audience spéciale par le Führer, à l'occasion de la signature de l'accord alliant les puissances de l'Axe au Japon dans sa lutte qui sera menée en commun jusqu'à la victoire finale.

En hommage aux mérites exceptionnels dont il a fait preuve dans la réalisation du pacte tripartite, le général Oshima a reçu la grand-croix de l'ordre de l'Aigle allemand, en or, qui est la plus haute distinction honorifique allemande.

LE Dr DIETRICH PARLE de la liberté de la presse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Lorsqu'un journal voulait rompre une lance en faveur de la paix, il était obligé de taire la vérité.

» Le mensonge journalistique constitue le terrain d'opérations sur lequel se meut la juiverie.

L'Angleterre est son meilleur allié.

» Une enquête approfondie sur les organismes de presse anglais démontre — ce qui est presque incroyable — que 72 % des informations politiques et militaires provenant d'Angleterre sont des contre-vérités.

Le peuple américain est le dernier holocauste immolé sur l'autel de la presse des excitateurs juifs.

» Roosevelt n'eût jamais pu accomplir sa besogne sanglante s'il n'avait eu à sa disposition la prétendue « presse libre » mondiale pour l'aider à diffuser ses mensonges, ses faux et ses duperies.

» L'Allemagne et l'Italie, en tant qu'avant-gardes d'un nouvel esprit intellectuel européen, ont établi, pour la presse, les principes fondamentaux d'une rénovation morale.

« L'essence même de cette rénovation n'implique pas la suppression de la liberté de la presse, mais le rétablissement de la « véritable liberté de la presse » et l'élimination de toutes les contraintes ainsi que de tous les liens néfastes dans lesquels elle se trouvait enchaînée.

» Dans le domaine journalistique, la liberté et la responsabilité doivent être mises au même diapason, de telle façon que chaque journaliste porte la responsabilité de ses écrits.

» Au dessus de la liberté, la responsabilité doit constituer l'impératif catégorique de la presse. Pour ce, il n'est pas nécessaire de porter atteinte à votre liberté. Le but peut être atteint par l'éducation et le contrôle de soi-même de tous ceux qui exercent la profession de journaliste.

» Même au delà des frontières de chaque pays, un code d'honneur du journaliste devra être établi dans les relations internationales de presse. Ce code se réduira à quelques principes moraux généralement reconnus en matière de journalisme, principes auxquels, dans l'intérêt de tous les peuples, on ne peut souffrir qu'il soit porté atteinte.

» Une association internationale des organismes professionnels qui reconnaissent ces principes fondamentaux agira à cet effet.

» Au point de vue professionnel, cette association sera le point de ralliement intellectuel des journalistes de tous les pays qui désirent insuffler à la presse une nouvelle foi, un nouvel idéal et une nouvelle éthique.

» L'ordre est la loi de la nouvelle Europe. Si la presse s'engage à s'organiser en vue de cette tâche et à collaborer, elle sera le porte-étendard des temps nouveaux et elle accomplira un travail de pionnier pour la rénovation intellectuelle de l'Europe. »

Le Dr Dietrich a reçu, vendredi, les délégations venues à Vienne à l'occasion de la fondation de l'« Union nationale des associations journalistiques », ainsi que les représentants de la presse allemande et étrangère.

L'activité de la Luftwaffe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'aviation britannique a perdu, du 3 au 9 décembre, 69 appareils, dont 34 dans le ciel méditerranéen; 18 autres ont été descendus en combats aériens. Du côté allemand, 18 avions ont été portés manquants pendant la même période allant du 3 au 9 décembre.

Aux pertes britanniques, il y a encore lieu d'ajouter sept bombardiers perdus au cours d'incursions exécutées sans résultat au-dessus du territoire du Reich, ce qui porte à 94 le nombre total d'avions britanniques perdus depuis le 3 décembre.

Sur le front de l'Est, du 29 novembre au 5 décembre, 228 avions bolchevistes ont été abattus; du côté allemand, 21 appareils sont manquants.

— La Cour spéciale de Paris a jugé plusieurs individus inculpés de tentative de reconstruction de cellule communiste dans une usine; elle a prononcé des peines allant d'un à cinq ans de prison et de 8 à 20 ans de travaux forcés.

— Lors de son passage au Chêne-Populeux (Calvados), M. Pierre Fuché, ministre de l'intérieur, a remis au maire une somme de 50.000 fr. pour la restauration de la ville entièrement détruite au cours des combats de mai 1940.

Communiqué officiel italien

ROME, 13 DÉCEMBRE. — *Le quartier général de l'armée communique ce qui suit :*

La bataille que livrent les forces armées de l'Axe depuis plus de trois semaines en Marmarique contre un adversaire nettement supérieur en hommes et en matériel, continue de se dérouler avec violence à l'ouest de Tobrouk. De puissantes attaques ennemies, comportant la mise en action de nombreux chars, se sont écroulées devant la défense énergique de nos troupes appuyées par l'aviation.

Bardia et Sollum résistent avec une grande ténacité à la croissante pression ennemie.

Des avions allemands ont attaqué à basse altitude, et avec un succès marqué, des colonnes de camions, automobiles ennemis et ont incendié de nombreux véhicules automobiles.

Au cours d'une série de combats aériens, des avions de chasse allemands ont descendu dix appareils ennemis. Quatre avions qui avaient été touchés par notre défense antiaérienne se sont abattus en flammes. Trois de nos appareils sont manquants.

Vendredi, à l'aube, des avions ennemis ont jeté quelques bombes sur diverses localités de Sicile et de Calabre, surtout sur Comiso et Crotone. A Comiso, il y a un tué et deux blessés.

Une incursion exécutée au-dessus de Tripoli est restée sans effet.

Patras, en Grèce, a aussi été bombardé; il y a dix morts et trente-sept blessés; les dégâts sont insignifiants.

LES MESURES DE RÉPRESSION à la suite des derniers attentats contre les troupes d'occupation

Cent Juifs, communistes et anarchistes seront fusillés et un grand nombre d'autres déportés

Une amende d'un milliard sera infligée aux Juifs des territoires occupés

Paris, 13 décembre. — Le commandant militaire pour la France fait paraître l'avis suivant :

« Ces dernières semaines des attentats à la dynamite et au revolver ont été commis contre des membres de l'armée allemande. Les auteurs de ces attentats sont des éléments à la solde des anglo-saxons, des juifs et des bolcheviks, et agissent selon les mots d'ordre infâmes de ceux-ci.

» Des soldats allemands ont été assassinés dans le dos ou blessés. En aucun cas, les assassins n'ont été arrêtés.

» Pour frapper les véritables auteurs de ces attentats, j'ai ordonné l'exécution immédiate des mesures suivantes :

» 1° une amende d'un milliard de francs est imposée aux juifs des territoires français occupés;

» 2° un grand nombre d'éléments criminels judéo-bolcheviks seront déportés aux travaux forcés à l'Est. Outre les mesures qui me paraîtraient nécessaires selon les cas d'autres déportations seront envisagées sur une grande échelle si de nouveaux attentats venaient à être commis;

» 3° cent juifs, communistes et anarchistes qui ont des rapports certains avec les auteurs des attentats seront fusillés.

» Ces mesures ne frappent point le peuple de France, mais un quelment des individus qui, à la solde des ennemis de l'Allemagne, veulent précipiter la France dans le malheur et qui ont pour but de saboter la réconciliation entre l'Allemagne et la France. »

LES BELLES FAMILLES

Une commune vendéenne à l'honneur

La-Roche-sur-Yon, 13 décembre. — Parmi les médailles accordées aux mères de famille nombreuses, on relève pour la seule commune de l'Aiguillon-sur-Vie, cinq médailles d'or, huit médailles d'argent, et trente et une médailles de bronze. Les médailles d'or ont été décernées à Mme Chaine, âgée de 67 ans, qui a eu dix enfants tous vivants; Mme Chaillot, qui a été mère de quinze enfants; Mme Ropeau qui, bien qu'avant dépassé la soixantaine, travaille encore la terre après avoir élevé douze enfants; Mme Mornaix, qui est tout juste âgée de quarante ans et attend son quatorzième enfant, et à Mme Novirond à qui ses onze enfants ont déjà donné la joie d'être quarante fois grand'mère.

A l'académie Goncourt

Paris, 13 décembre. — Il est toujours question de la succession de M. J. H. Rosny aîné à l'académie Goncourt.

Trois académiciens de la zone non occupée, MM. Roland Dorgelès, Francis Carco et Jean Ajalbert se sont réunis à Nice et ont désigné, quant à eux, M. André Billy.

M. Léon Daudet a voté, par correspondance, pour Blaise Cendrars, lauréat de « l'Or » et de nombreux romans d'aventures.

De leur côté, MM. J.-H. Rosny jeune, René Benjamin et Sacha Guitry se sont prononcés pour M. Pierre Champion.

A la suite d'un sauvetage de soldats allemands, huit prisonniers de Saint-Nazaire sont libérés

Saint-Nazaire, 13 décembre. — Le « René » commandé par le capitaine Bugeon, avait sauvé dernièrement huit soldats allemands en perdition sur une barque. Les autorités d'occupation avaient promis, en récompense, de libérer huit prisonniers de guerre français. L'effet a suivi la décision : trois de ces prisonniers sont rentrés et les cinq autres feront partie du prochain convoi de rapatriés.

L'épilogue de l'attentat contre la synagogue de Vichy

Vichy, 13 décembre. — Le tribunal de Cusset, près de Vichy, a condamné samedi, huit inculpés qui, en août de cette année, avaient commis un attentat avec explosifs contre la synagogue de Vichy. A des peines de prison allant de 2 à 6 mois. Deux inculpés ont été acquittés. Lors de cet attentat, il n'y avait pas eu de dégâts importants.

Une œuvre théâtrale créée dans un Stalag est représentée à Paris

Paris, 13 décembre. — Une œuvre dramatique présentée par le Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, a été représentée à Paris au bénéfice du Secours national. Elle a pour titre « Les Captifs » et son auteur est M. François Vallery-Radot.

Cette pièce, qui est la première œuvre théâtrale rapportée des camps de captivité, est interprétée par quelques-uns des prisonniers qui l'ont créée eux-mêmes au Stalag XIII C.

Une autre manifestation, bien émourante et qui rapproche encore les Parisiens de leurs chers absents, a été la présentation, dans la salle de la censure, aux Champs-Elysées, du film « Prisonniers », qui retrace la vie dans les Oflags et les Stalags et qui a été entièrement réalisé sur place.

Chronique régionale

Demain lundi, les écoliers du Nord répondront au message du Maréchal

Dix d'entre eux iront porter à Vichy les plus jolies compositions

Le 13 novembre, le maréchal Pétain, s'adressant par la radio à tous les écoliers de France, terminait son message par cette phrase : « Faites un effort de franchise et de loyauté, essayez et tenez-moi au courant de vos efforts ».

C'est pour répondre à ce message que demain lundi, les écoliers de la région écriront une lettre au Maréchal, dans laquelle ils s'appliqueront à exprimer, en toute sincérité, les résolutions qu'ils ont prises et diront s'ils les ont déjà mises en pratique.

Les meilleures compositions, les plus sincères, seront sélectionnées et remises au Maréchal lui-même, le 28 décembre, par une délégation de dix écoliers choisis dans les écoles publiques et privées.

Gageons que nos jeunes enfants sauront trouver des formules d'affection et de confiance qui iront droit au cœur du chef de l'Etat.

L'installation du nouveau Conseil municipal de Wasquehal

Dimanche, à 10 h. 30, en la salle des fêtes de la mairie, s'est tenue la réunion d'installation du nouveau conseil municipal. Cette réunion était présidée par M. Henri Detailleur, entouré des dix-huit conseillers municipaux et de la nouvelle conseillère, Mme Hennequin.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut tout d'abord adopté, puis M. Detailleur salua Mme Henriquin et lui adressa les souhaits de bienvenue du conseil municipal.

On sait que Mme Hennequin sera chargée du développement des œuvres sociales dans la commune. Et, pour ce faire, elle pourra compter sur le concours de tous les membres de l'assemblée.

M. Detailleur annonça encore que M. Louis Selosse, en tant que conseiller municipal, représentera les groupements de familles nombreuses, tandis que M. Victor Honoré sera le porte-parole des groupements professionnels. Le conseil municipal se promet d'apprécier leurs suggestions afin de les aider à réaliser les projets qu'ils auront à soumettre.

Ensuite, M. Detailleur parla des anciens conseillers municipaux qui ne siègent plus au sein du conseil municipal. Ce sont MM. Paul Marquilly, Jules Donte, Arth. Debaecke, Maurice Dumont, Moïse Lauwarier et Henri Dieumaux. Il se fit l'interprète du Conseil pour les remercier de la collaboration précieuse qu'ils avaient accordée durant de longues années, à l'administration municipale. Il termina en souhaitant que dans l'accomplissement de ce nouveau mandat, dans une période particulièrement difficile, le Conseil municipal donne l'exemple de l'union afin de servir utilement les intérêts de la population.

Il fut ensuite procédé à la nomination des diverses commissions municipales.

Finances : MM. Vandeputte, Noé, Douwille et Cocheteux.

Hygiène et œuvres sociales : Mme Hennequin, MM. Selosse, Honoré et Loriton.

Travaux : MM. Dubus, Bernard, Vanholderbeke, Liagre, Debare et Noclain.

Scolaire : MM. Brisac, Leclercq, Monsigny et Mme Hennequin.

Le conseil étudia ensuite la question délicate de la distribution du lait et décida d'intervenir auprès des fermiers, ainsi qu'auprès du comité de répartition pour que les habitants de Wasquehal puissent recevoir une meilleure répartition.

Sur l'intervention de M. Jean Vandeputte, l'assemblée étudia encore la question de la prime de création des jardins ouvriers ainsi que la possibilité d'attribuer quelques jardins aux prisonniers de guerre rentrés récemment de captivité.

Sur la demande de Mme Hennequin, le conseil municipal décida que la fête de l'Arbre de Noël du Maréchal aurait lieu le 28 décembre, à 14 h. 30, dans toutes les écoles, libres et publiques de Wasquehal, qui groupent plus de 2.000 enfants, auxquels une distribution de gâteaux, jouets et friandises sera faite par les soins de l'administration municipale avec l'aide du Secours national.

En fin de réunion, M. Emile Lesaffre, ancien premier adjoint, salua Mme Hennequin et remercia M. Détailleur en l'assurant du dévouement de tous les collègues du conseil qui s'efforceront de travailler avec lui en étroite collaboration. M. Lesaffre demanda qu'on envisage la création d'un nouveau cimetière et M. Détailleur, ainsi que les membres de l'assemblée se rallièrent à cette proposition en affirmant qu'il était sage de prévoir l'acquisition d'un emplacement plus vaste le cimetière actuel étant nettement insuffisant. Un avis favorable fut donc donné à cette proposition afin que cette question soit mise à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée après avis de la commission des finances.

LES DRAMES DE LA FRAUDE

Un gendarme est assommé à coups de briques, à Bailleul

Un des agresseurs est arrêté

Vendredi, vers 23 h. 15, le gendarme Joseph Lebriez, 48 ans, appartenant à la brigade de Bailleul, se trouvait au lieudit « Le Nouveau-Monde », non loin de la frontière. Contournant une briqueterie abandonnée, il aperçut deux individus, porteurs de volumineux ballots qu'il interpella.

Se débarrassant de leurs colis, les deux hommes saisirent des briques et s'élancèrent sur le gendarme qu'ils frappèrent à coups redoublés. Le malheureux s'écroula sans connaissance atteint de blessures sur tout le corps.

Alertés par les cris « au secours », poussés par la victime, les garde-fils Roger Facon, Elie Wallaert, Jules Bernard et Jérôme Facqueur, qui se trouvaient dans les parages, accoururent et réussirent à se rendre maîtres de l'un des agresseurs, qui fut conduit à la caserne où il déclara se nommer Maurice Devos, 21 ans, demeurant à Kemmel (Belgique). Son compagnon de rencontre, prénommé Albert, a pu s'échapper à la faveur de l'obscurité et rejoindre l'autre côté de la frontière.

Devos a été écroué à la prison d'Hazebrouck.

Le gendarme Lebriez, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital militaire de Lille.

Ajoutons que les ballots renfermaient 20 kilos de farine et 50 kilos de blé qui ont été saisis.

Le lieutenant Lenys, commandant la gendarmerie de la région d'Hazebrouck, s'est rendu samedi sur les lieux de cette sauvage agression aux fins d'enquête.

— Le comité de surveillance des prix des Alpes-Maritimes a déféré au parquet deux négociants israélites de Cannes, Salomon et Pierre Jacob, pour trafic illicite de près de 35.000 mètres de tissu.

Communiqués de la Préfecture

La taxation des poissons de mer

Les prix maxima de vente au detail des poissons de mer sont fixés ainsi qui suit, pour notre région :

Poissons fins. — Limande sole, 30 fr. ko.

Poissons moyens. — Congres au-dessus de 10 kilos, 24 fr. 30; congres de 2 à 10 kilos, 18 fr. 40; congres au-dessous de 2 kilos, 11 frs; limande, 27 fr. 80; merlan, 23 frs, plie carrelet, 45 fr. 60.

Poissons communs. — Hareng, 19 fr.

Mollusques. — Crevettes grises cuites, moins de 500 au kilo, 45 fr. 40, plus de 500 au kilo, 30 fr. ko.

Au service du contrôle des prix

A partir du lundi 15 décembre, les bureaux de la direction du service départemental de contrôle des prix, service de M. Grégo, installés jusqu'à présent à la préfecture, seront transférés, 52, rue Jeanne-d'Arc à Lille. Les services extérieurs, sous la direction de M. Adam, provisoirement installés à cette dernière adresse auront désormais leurs bureaux, 15, rue du Maire-André à Lille.

Le renouvellement des cartes W 2

MM. les constructeurs d'automobiles, titulaires de cartes grises W 2, valables seulement pour 1941, sont priés de vouloir bien, dès à présent et au plus tard pour le 31 décembre, adresser à la Préfecture leur demande de renouvellement pour l'année 1942. Chaque carte, soumise à renouvellement, devra faire l'objet d'une demande établie sur papier timbré à 6 frs et accompagnée d'un mandat-poste de 6 frs, d'une enveloppe timbrée à 1 fr. avec adresse exacte du pétitionnaire pour le retour de la nouvelle carte W 2.

Les cartes délivrées au titre de l'année 1941 seront conservées par leurs titulaires jusqu'à ce qu'il ait été statué sur leur nouvelle demande.

Le recensement des pneumatiques « auto et moto »

Tous les détenteurs de pneumatiques d'automobiles et de motocyclettes (enveloppes et chambres à air) et de bandages pleins, neufs ou usagés, non utilisés, sont informés qu'ils ont à en faire la déclaration pour le 20 décembre 1941, au plus tard.

Les déclarations fixeront les existants au 15 décembre 1941.

Les négociants, garagistes, les directeurs d'ateliers de réparations, d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles et autres, tous les particuliers, etc..., qui détiennent, à quelque titre que ce soit, des pneumatiques, doivent souscrire la dite déclaration, y compris les détenteurs de pneumatiques montés sur des véhicules actuellement non autorisés à circuler. Il en est de même des propriétaires de voitures ou camions autorisés à circuler, qui, en plus de l'équipement normal des dits véhicules possèdent des pneus ou chambres à air de réserves non montés. Par équipement normal, il faut comprendre les pneumatiques de rechange pour les voitures de tourisme et camionnettes, et deux pneumatiques de rechange ou deux roues garnies de bandages de rechange pour les camions.

Dans ce dernier cas, la déclaration ne doit comporter que les pneus de réserve.

A cet effet, les imprimés nécessaires sont à la disposition des intéressés dans toutes les mairies. Ces formules dûment remplies seront à rapporter au bureau communal intéressé pour le 20 décembre dernier délai, un reçu sera alors remis au déclarant, afin de lui permettre de justifier, lors des contrôles qui seront effectués ultérieurement, qu'il s'est bien conformé aux prescriptions relatives au recensement des pneumatiques.

Il est précisé à ce sujet, que toute déclaration reconnue fausse ou incomplète, ou toute absence de déclaration entraînera pour son auteur, la confiscation immédiate de la marchandise et les sanctions prévues par les lois en vigueur.

Enfin, il est rappelé que suivant les dispositions des décisions A.R. 100.038 et K. 13, du répartiteur chef de la section du caoutchouc, de l'amiante et du noir de fumée, de l'Office central de répartition des produits industriels, « Tout échange de pneumatiques dits « d'occasion » est strictement interdit, et que d'autre part, « aucun pneumatique » d'occasion ne peut être cédé par son propriétaire ou son détenteur si ce n'est contre une autorisation régulièrement « délivrée par la Préfecture ».

Des bombes sur des ruines

L'aviation anglaise a une fois de plus bombardé une ville française, cette fois, la ville martyre de Dunkerque.

Une trentaine de maisons qui avaient été remises en état par des moyens de fortune ont été détruites.

Une dizaine de civils ont été tués et une dizaine d'autres, au moins, ont été blessés.

Pour obtenir des plants de pommes de terre

Les exploitants de jardins ouvriers, industriels ou familiaux pourront demander à être approvisionnés en plants de pommes de terre.

Ils devront, avant le 20 décembre, retirer dans les mairies une demande qui devra être remplie et présentée avec la carte d'alimentation.

Ce formulaire devra mentionner lisiblement les nom et adresse ainsi que le nombre de personnes vivant au foyer; la localité et l'emplacement exact du jardin; la superficie totale du jardin et la superficie en ares qu'il désire cultiver en pommes de terre.

Il sera attribué 20 kilos de plants par are à planter.

L'attribution maximum sera de 60 kilos de plants.

Les vacances dans les écoles, lycées et collèges du 24 décembre au 4 janvier inclus

L'inspection académique du Nord communique :

« Par dérogation à la loi du 16 juillet 1941 fixant les vacances scolaires le 2 janvier 1942 étant un vendredi, la journée du 2 sera considérée comme congé complémentaire et la reprise des classes aura lieu le lundi 5 janvier 1942.

» En conséquence, les vacances de Noël et de l'An sont ainsi fixées : Départ : mardi 23 décembre, après la classe du soir; rentrée : lundi 5 janvier au matin.

» La rentrée des internes aura lieu le dimanche 4 janvier 1942. »

— Traversant le Quercy pour se rendre à Cahors, Mgr Chevrier, récemment élevé au trône épiscopal de cette ville, a été reçu solennellement dans l'antique palais des évêques de Tulle, suserains de Rocamadour.

— Des intendants de police viennent d'être nommés à Versailles, Melun, Nancy, Rouen et Bordeaux.

Concours-Referendum national

Les causes de notre dénatalité

La France n'a pas assez d'enfants : ses familles sont trop stériles.

A votre avis, pourquoi ?

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS-REFERENDUM

organisé par le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé, le Commissariat général à la Famille, le Secours national, le Centre national de coordination et d'action des Mouvements familiaux, la Presse française.

Mille prix : le premier de 50.000 f; le second de 25.000 ; le troisième de 20.000 seront attribués aux participants.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin de réponse à renvoyer au Concours de Dénatalité, service du Concours.

Centre national de coordination et d'action des Mouvements familiaux,
34, rue Guyot, Paris (XVIIe), pour la zone occupée,
5, rue de Jussieu, Lyon (Rhône), pour la zone non occupée,
du 15 novembre au 31 décembre 1941.

Bien préciser sur l'enveloppe : « Service du concours ».

COUPON-RÉPONSE

Remplissez ce coupon-réponse, détachez-le en suivant le cadre, et — avant le 30 décembre 1941, minuit, dernier délai — envoyez-le à l'adresse suivante :

CONCOURS DE LA DÉNATALITÉ
CENTRE NATIONAL DE COORDINATION ET D'ACTION DES MOUVEMENTS FAMILIAUX,
SERVICE DU CONCOURS
34, rue Guyot, PARIS-XVIIe
ou (zone non occupée), 5, rue de Jussieu, LYON (Rhône)

QUESTION PRINCIPALE

A mon avis, les trois causes principales de la denatalité sont :

La 1re	La 2me	La 3me
n°	n°	n°

Inscrire dans chaque carre le n° de la question choisie ; ce n° précède la question dans la liste des causes publiée dans le « Journal de Roubaix » des 19 et 30 novembre 1941 et rappelée ci-dessous.

QUESTION SUBSIDIAIRE

La cause de dénatalité qui sera indiquée le plus souvent recevra, pour l'ensemble de la France métropolitaine : .....
voix

NOM du concurrent : ..... Prénom .....
en majuscules)

Situation de famille (Célibataire, marié, nombre d'enfants) .....
.....

Profession .....

Adresse .....

Les causes de la dénatalité A VOTRE AVIS quelles sont-elles ?

LISTE DES CAUSES
parmi lesquelles les participants au concours ont à
CHOISIR
celles qu'ils jugent les plus importantes

1. — Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.
2. — Divorce possible sans enfant, difficile avec enfants.
3. — Absence ou insuffisance de religion.
4. — Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.
5. — Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.
6. — Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc...
7. — Abandon des campagnes.
8. — Difficulté de loger une famille nombreuse.
9. — Les enfants coûtent trop cher.
10. — Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.
11. — Crainte du chômage.
12. — Mauvais état de santé des gens qui se marient.
13. — Difficultés et peines pour élever des enfants.
14. — Peur des souffrances de la maternité.
15. — Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.

Le service des bagages à la S.N.C.F.

Les circonstances contraignent la S.N.C.F. à limiter le trafic des bagages.

Depuis le 5 décembre, la S.N.C.F. n'enregistre plus que les bagages (malles, valises, etc.) contenant des objets à usage personnel des voyageurs, ainsi que les voitures d'enfants et de malades, les bicyclettes sans remorque et certains autres articles dont la liste est affichée dans les gares.

Les colis ne répondant pas à ces conditions peuvent être expédiés comme des colis ordinaires (petits colis, petite vitesse ou grande vitesse) au gré du voyageur.

AVIS AUX AVICULTEURS

Le Comité des aviculteurs du Nord de la France apprend de source certaine que l'approvisionnement régulier des aviculteurs spécialisés possédant des animaux de race pure sera prochainement assuré. Il espère que ce premier résultat sera bientôt suivi d'autres. Aussi conseille-t-il à tous ceux qui possèdent encore des volailles, des pigeons, des palmipèdes, etc., de renseigner parfaitement le secrétaire général des aviculteurs du Nord de la France à Chéreng (Nord).

LILLE

Secrétariat des œuvres du Sacré-Cœur et du Christ-Roi

Les dames sélatrices des œuvres du Sacré-Cœur du diocèse et les dirigeantes des différentes œuvres sont cordialement invitées à assister à la conférence que M. l'abbé Verheyde, sous-directeur des œuvres, donnera le mercredi 17, à 15 h., à la Centrale, 39, rue de la Monnaie, à Lille.

Un piéton est renversé par une auto la nuit

Samedi, vers 0 h. 30, le gardien de la paix Derombier, passant rue du Molinel, trouva un jeune homme, M. René Marchyllie, 17 ans, dont les parents habitent 5, rue du Faisan, étendu sur la chaussée. Le jeune homme, interrogé,